



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

jeunes

Question écrite n° 78501

Texte de la question

M. Simon Renucci souhaite attirer l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur le surpoids et l'obésité chez les enfants. En France, un enfant sur huit est touché par l'obésité (deux fois plus qu'il y a dix ans). La France occupe une position intermédiaire dans la prévalence de l'obésité et du surpoids chez l'enfant en Europe, 18 % des petits Français seraient en surpoids, dont environ 4 % d'obèses. La Corse, l'Alsace et le Languedoc-Roussillon se distinguent par une forte proportion d'enfants en surpoids. Seuls 1 % ont une cause endocrinienne, métabolique ou génétique. L'excès de poids est donc majoritairement causé par le déséquilibre entre apports alimentaires et dépenses énergétiques et ce, dès le plus jeune âge (alimentation trop riche en graisses et en sucres). Dans le même temps les enfants pratiquent de moins en moins d'activités sportives au profit des jeux vidéo, de l'ordinateur et de la télévision. Outre des problèmes psychologiques (rejet, moquerie), l'obésité représente un risque majeur pour la santé : elle augmente considérablement le risque de pathologies (les problèmes cardiovasculaires multipliés par trois, diabète par neuf et des problèmes orthopédiques), C'est pourquoi il lui demande quelles sont les mesures que le Gouvernement entend prendre pour combattre ce phénomène qui touche aujourd'hui de plus en plus d'enfants.

Données clés

Auteur : [M. Simon Renucci](#)

Circonscription : Corse-du-Sud (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 78501

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 novembre 2005, page 10749